

La FNEC FP FO s'adresse à tous les stagiaires : « Il est urgent que le ministre nous entende ! »

Reçue par Luc Chatel le 11 octobre 2010, la FNEC FP FO a exprimé les revendications des stagiaires et s'est entendu répondre que le ministère ferait le point sur la situation des stagiaires en novembre.

Il y a urgence, le ministre doit répondre !

Deux mois après la rentrée, les stagiaires n'en peuvent plus. Dans de nombreuses académies (Créteil, Rennes, Paris, Versailles, par exemple), avec leurs organisations syndicales, les stagiaires demandent la satisfaction de leurs revendications.

FO a demandé solennellement au ministre de « desserrer l'étouffement » sur les conditions de travail, de formation et de titularisation des stagiaires. Ni les titulaires, ni les stagiaires 2010 ne peuvent accepter qu'au nom d'« une année de transition » les personnels subissent un basculement total de leurs conditions de travail, de formation et de titularisation.

Les personnels subissent de plein fouet les conséquences de la mastérisation, réforme rejetée par l'immense majorité :

- 54% des stagiaires 2010 en formation seront remplacés par des étudiants en M1 M2,
- 73% des académies ne pourront pas remplacer les tuteurs lorsqu'ils accompagneront les stagiaires.
- Dans le second degré, un très grand nombre de stagiaires se voient imposer des heures supplémentaires, des classes à examen, des services hebdomadaires supérieurs à 15 heures.

Pour toutes ces raisons la FNEC FP FO propose aux personnels de se réunir, de s'adresser aux recteurs et Inspecteurs d'Académie, avec le syndicat, et de faire remonter d'urgence l'ensemble des dossiers qu'elle défendra auprès du ministre.

Aujourd'hui, vous, stagiaires du premier ou du second degré, vous n'en pouvez plus : il faut du temps pour se former, pour préparer ses cours, pour s'installer, pour s'organiser...Le ministre refuse que chacun d'entre vous commence sa vie professionnelle dans de bonnes conditions.

Pour FO, le ministre porte la responsabilité d'une politique aveugle, qui, au nom de la suppression d'un fonctionnaire sur 2, a supprimé 18 202 postes grâce à l'emploi des stagiaires 2010 sur des services à temps plein que vous occupez actuellement.

Ce que vous vivez aujourd'hui est la conséquence d'une politique de suppression de postes et de remise en cause du statut de fonctionnaire d'Etat des certifiés, agrégés, PLP, professeurs d'EPS, CPE, professeurs des écoles. Force Ouvrière défend ce statut : il est encore une protection pour nous tous, droit à un poste, égalité de traitement sur tout le territoire, respect des obligations de service, droit à mutation, droit à l'avancement. Autant de droits qui s'opposent à toutes les remises en cause : affectation au « profil », mobilité imposée, flexibilité de l'emploi du temps, annualisation de l'emploi du temps, avancement à la tête du client...

C'est pourquoi FO défend le droit des stagiaires à bénéficier d'une authentique formation (retour à un service de 6-8 heures dans le second degré) ; de la même façon et pour les mêmes raisons, la Confédération Force Ouvrière demande le retrait de la réforme des retraites et, pour les fonctionnaires, le maintien du code des pensions civiles et militaires –partie intégrante du statut de la fonction publique d'Etat.

Plus que jamais, FO invite les stagiaires à s'organiser avec Force Ouvrière :

- aucun stagiaire sans tuteur ni sans formation sur le temps de travail,
- retour à des règles nationales de titularisation des personnels,
- abrogation de la mastérisation, ouverture immédiate de négociations.

Montreuil, le 2 novembre 2010